

1

(N^o 163.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Conrad-Gustave Nicter, sous-lieutenant au 6^{me} régiment d'infanterie.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Hanovre (Hanovre), le 28 juillet 1807; il s'est engagé volontairement au 7^e régiment d'infanterie belge, avec le grade de sergent, le 25 février 1831; le 1^{er} octobre de l'année suivante, il a été nommé sergent-major, et le 1^{er} juillet 1837, il a été promu au grade de sous-lieutenant.

Il se recommande par un zèle soutenu, une parfaite instruction et une excellente conduite.

Les autorités consultées estiment que sa demande en naturalisation ordinaire peut être favorablement accueillie.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS AÎNÉ.
